



Compte rendu du conseil d'école n°2 Maternelle de Nolay fait le mardi 24 février 2026

Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h38

- **Présents :**

- * École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mme Fauvé (enseignante)
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bensaci et Mmes Orecchio et Chevreau
- * Mairies : Mmes Bagou et Nicolas (Nolay) et Mme Deguin (Cormot-Vauchignon)

Personnes excusées:

M Vanderstuyf (IEN de la circonscription de Beaune), Mme Enkaoua (RPE) et les services de la Communauté d'Agglomération de Beaune

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est Mme Chevreau qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à l'Inspection et à la Communauté d'Agglomérations.

- **Rencontres parents / professeurs – Suivi des élèves**

* Les rencontres parents-professeurs auront lieu du 5 au 20 mars. Ces rencontres sont l'occasion d'expliquer le carnet de suivi, faire un point sur les réussites et difficultés des élèves, formuler des conseils pour pallier les difficultés rencontrées mais également pour maintenir les compétences déjà acquises.

L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'il est important de suivre les conseils donnés d'autant plus quand il s'agit de faire un bilan ou un suivi auprès d'un partenaire extérieur (orthophoniste, CAMSP,) car les listes d'attente sont souvent très longues.

* Des observations du fonctionnement de la classe ont été proposées à tous les parents d'élèves de la classe de Mme Peultier. Elles auront lieu courant mars en fonction des disponibilités des parents. Des observations du fonctionnement de la classe ont été et seront proposées à certains parents d'élèves de la classe de Mme Fauvé selon les besoins uniquement.

* Depuis le mois de novembre, 6 élèves ont bénéficié d'APC (3 MS et 3 GS). Il s'agit d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages faite sur un temps en dehors des heures scolaires (de 13h25 à 13h55) en petits groupes.

* Depuis le mois de novembre, 9 élèves (5MS et 4 GS) ont bénéficié d'interventions RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) faites en petits groupes avec une enseignante spécialisée, sur le temps scolaire, en dehors de la classe. De la co-intervention (possibilité pour l'enseignant du RASED de voir l'élève fonctionner en classe et l'aider dans ce contexte) a été mise en place dans la classe de Mme Peultier une fois par semaine en période 3 et sera mise en place deux fois par semaine en période 4.

* Des PPRE ont été établis (programme personnalisé de réussite éducative) pour deux élèves de MS.

* Depuis le début de cette année scolaire, l'équipe enseignante a échangé avec plusieurs partenaires extérieurs toujours dans le but de faire progresser les élèves concernés : la psychologue scolaire du RASED, le PAS (Pôle d'appui à la scolarité),

le CAMSP, le CMPP et deux orthophonistes.

- **Liaison maternelle élémentaire et liaison GS-CP**

* L'achat d'une trousse et son contenu sera demandé aux parents d'élèves de GS à partir de la période 5 afin de préparer au mieux les élèves à l'entrée au CP. La liste du contenu de la trousse sera communiquée avant les vacances de printemps. Afin de favoriser leur concentration durant le travail, l'équipe enseignante insiste sur le fait d'éviter d'acheter des fournitures qui pourraient distraire leur enfant.

* Les élèves de CP ont été invités à venir partager la galette avec les élèves de maternelle en janvier.

* Un travail sur un album commun sera mené dans les classes de GS et CP en période 4. Les élèves devront imaginer la suite en proposant des solutions au problème posé sous forme de dessins pour les GS et sous forme d'écrits pour les CP. Les deux classes pourront comparer leur travail, ce sera l'occasion de se réunir à nouveau.

* Tout au long de l'année scolaire, les écoles maternelle et élémentaire s'inviteront mutuellement pour différents événements (fête de la galette, carnaval, répétitions des spectacle à destination des parents, expositions...), des poésies et des albums seront lus par des élèves d'élémentaire aux élèves de maternelle et des demi-journées "jeux de société" seront organisées durant lesquelles les élèves d'élémentaire animeront des jeux à visée mathématiques à l'école maternelle.

- **Protocole canicule**

Un protocole canicule a été rédigé pour l'école maternelle de Nolay.

Celui-ci sera lisible sur le site de l'école, mis en affichage dans les locaux et communiqué aux services périscolaires.

Mme Bagou a contacté l'assurance : laisser les fenêtres oscillo-battantes ouvertes la nuit pour rafraîchir les locaux ne sera pas autorisé.

Mme Peultier souhaiterait donc l'installation d'une VMC qui permettrait de réduire la chaleur à l'intérieur des locaux mais également réduire le CO2 (l'aération faite par l'ouverture des fenêtres n'étant visiblement pas suffisante).

- **Labellisation E3d**

L'école maternelle va demander la labellisation E3d cette année.

Pour cela, un comité de pilotage a été constitué dont voici les membres :

Nom - Prénom	Fonction
PEULTIER Emilie	Directrice
FAUVE Laurence	Enseignante
BENSACI Rachid	Représentants des parents d'élèves
ORECCHIO Elodie	
CHEVREAU Céline	
BAGOU Isabelle	Représentants des mairies de Nolay et de Cormot Vauchignon
NICOLAS Dominique	
DEGUIN Christine	

- **Projets, sorties, spectacles et événements : ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir**

* Les deux classes de l'école maternelle ont participé au jeu concours "Ma Petite Planète" en automne. L'école maternelle de Nolay est arrivée 77ème sur 520 écoles inscrites (de la maternelle au lycée). La classe des PS-MS est arrivée 219ème et la classe des MS-GS est

arrivée 243ème sur les 1175 classes inscrites (de la PS au CE1).

Les défis réalisés à l'école et à la maison sont en lien avec le développement durable.

- * Le 1^{er} décembre, les élèves ont assisté au spectacle "Professeur Totoche et le voyage du Père Noël" qu'ils ont beaucoup aimé et durant lequel ils ont beaucoup participé.
- * Tout au long du mois de décembre, les élèves ont été accueillis chaque matin en musique. Chaque jour, un extrait du ballet Casse-Noisette de Piotr Ilitch Tchaïkovski était diffusé. Cela a beaucoup plu aux enfants et sera donc certainement renouvelé cette année pour découvrir d'autres compositeurs.
- * L'équipe enseignante espère que la soirée "Jeux de société" du 16 décembre organisée pour partager un temps convivial avec les familles a été appréciée par les parents et les enfants présents. Ce fut l'occasion pour ces derniers de présenter à leurs parents quelques chansons apprises depuis le début de l'année scolaire.
 - * Le vendredi 30 janvier, les élèves des classes de maternelle et de CP se sont réunis dans la salle de motricité pour se souhaiter la bonne année, se présenter des chansons, partager la galette et danser tous ensemble.
 - * Le jeudi 5 février, le café des parents, organisé chaque mois par l'association "Au fil de la Cozanne", s'est déroulé le soir dans l'enceinte de l'école maternelle. La thématique "La santé de nos enfants : sommeil, nutrition et activité physique" a été choisie par l'école et correspondait aux souhaits formulés l'an passé par les parents d'élèves suite à l'intervention faite sur le thème des écrans. Les enseignantes de maternelle, présentes ce soir là, remercie l'association qui a financé les intervenantes (une psychologue et une psychomotricienne) ainsi qu'une personne pour garder les enfants. Cette intervention leur a permis d'acquérir de nouvelles informations dans ce domaine contribuant ainsi à leur formation. Peu de parents étaient présents ce soir là malgré l'horaire choisi (18h30: fermeture de l'accueil périscolaire) et la possibilité de faire garder ses enfants gratuitement sur place sur réservation. Sur l'affiche, il n'y avait pas de précision concernant l'âge des enfants à faire garder, cela semble avoir été une des raisons expliquant l'absence de certains parents.
- * L'équipe enseignante remercie également l'association "Au fil de la Cozanne" pour le financement d'un intervenant de l'association SEVE (agrée par le Ministère l'Éducation Nationale) qui animera des ateliers philosophiques dans la classe de Mme Fauvé (3 séances pour apprendre à argumenter son point de vue).
- * Le vendredi 6 mars, dans le cadre du plan "Filles et maths" et quelques jours avant la journée de la femme, les mères, grands-mères, tantes des élèves ayant répondu à notre appel dans le cahier de liaison viendront présenter leur métier ayant nécessité des études scientifiques.
- * La photo de classe aura lieu le mardi 10 mars.
- * Le 26 mars, les élèves de l'école maternelle visionneront des petits films sélectionnés par les enseignantes sur les thèmes du jardin et de la musique à l'occasion de la Fête du court métrage.
- * Le carnaval aura lieu le vendredi 27 mars. Ce jour là, les enfants qui le souhaitent viendront déguisés à l'école maternelle. Des danses et des chants appris en classe seront présentés aux élèves de l'école élémentaire.
- * Les sorties à la bibliothèque municipale de Nolay (deux sorties par classe) commenceront le 2 avril avec la classe de Mme Fauvé. Si les élèves peuvent déjà emprunter un album chaque semaine provenant de la bibliothèque de l'école maternelle, ces sorties sont l'occasion pour eux de découvrir ou redécouvrir ce lieu de culture ouvert au public et dans lequel ils peuvent se rendre avec leurs parents pour emprunter gratuitement des livres. L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour les dons de livres qui sont faits régulièrement à l'école maternelle.
- * Les deux classes se rendront à l'Arc (scène nationale) au Creusot le 24 avril pour assister au spectacle "Sensible" dans le petit théâtre. La jauge étant restreinte, aucun parent ne pourra assister au spectacle qui durera 45 minutes mais des parents accompagnateurs seront nécessaires pour nous accompagner (pique-nique dans le parc de la Verrerie, ateliers tournants l'après-midi à l'Arc avec visite des cabanes en lien avec le spectacle, visite du grand théâtre et visite de l'exposition).
- * Les élèves de l'école maternelle présenteront un spectacle à leurs parents à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin.

- **Bilan de la coopérative scolaire**

* Le spectacle du mois de décembre a coûté 600,01€

* Il y avait 5 346,73€ sur le compte de la coopérative scolaire au 31/01/2026.

- **Demandes de subvention et de travaux**

L'école maternelle n'a pas fait de demande de subvention cette année à la mairie de Nolay pour les raisons suivantes :

* le dossier de subvention à compléter a été envoyé à l'école pendant les vacances de février et était à retourner pour le 6 mars laissant trop peu de temps à l'équipe enseignante pour établir des devis au retour des vacances

* les factures des commandes en lien avec la subvention de 1500€ accordée par la mairie de Nolay l'an passé n'ont pas encore été toutes reçues (documents nécessaires pour établir une nouvelle demande de subvention)

* l'équipe enseignante a formulé au cours du dernier conseil d'école plusieurs demandes de travaux : installation d'un toboggan en remplacement de celui qui a dû être enlevé pour des raisons de sécurité et installation de brise-soleils au niveau de la salle de motricité.

L'équipe enseignante remercie le collège pour son don de trois ordinateurs portables et de deux tours PC à l'école maternelle suite à l'appel aux dons fait lors du dernier conseil d'école.

- **Campagne d'inscription pour la rentrée de septembre 2026**

La campagne d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire aura lieu du 30 mars au 30 avril.

- **Questions diverses**

Lors de la réunion de concertation ATSEM-Enseignantes, l'équipe a formulé le souhait d'avoir les mêmes conditions d'accueil à la rentrée prochaine en terme de quantité d'ATSEM présentes à l'école sur le temps scolaire. Les membres du conseil d'école s'accordent pour dire que ce sont des conditions nécessaires à l'école maternelle. Mme Bagou informe cependant que cette décision sera prise lors du vote du prochain budget qui doit avoir lieu avant le 15 avril et être fait par les nouvelles équipes municipales.

Fin du conseil d'école à 20h40.